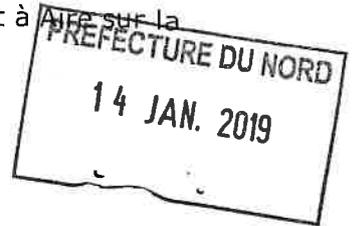


**SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION
DES EAUX DE LA LYS**

DELIBERATION

Suite à la convocation en date du 26 octobre 2018.
Le quorum n'ayant pas été atteint le 14 décembre
2018.

Le Comité Syndical réuni de plein droit à
Lys le 26 décembre 2018.



Étaient présents :

Mmes Haverlant, Goube, Massart, MM. Cambien, Detournay, Dissaux, Gosset,
Waymel.

Étaient excusés :

Mmes Bouchart, Leveugle, Leys, MM. Ben Amor, Cauche, Desplanque, Godefroy,
Haesebroeck, Houssin, Lefebvre, Legrand, Petit, Vicot.

Vu le rapport n° 23-18

DECIDE

- de regrouper les trois conventions de secours dont dispose Noréade en une seule, selon le modèle annexé à la présente délibération,
- d'autoriser son Président à signer cette convention

VOTANTS : 8

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le **11 JAN. 2019**

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX